

L'Expérience pour nouveaux leaders

FAQ pour partenaires de marché au Canada

La FAQ peut changer

Q : QUAND L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS AURA-T-ELLE LIEU?

R : L'Expérience pour nouveaux leaders aura lieu à Miami, Floride, du 21 au 23 juillet 2023.

Q : QUELLES SONT LES DATES DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION POUR L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS?

R : La période de qualification s'étend du 1er janvier au 30 juin 2023.

Q : QUI EST ADMISSIBLE À L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS?

R : Tous ceux au titre de carrière de bâtisseur de marché gestionnaire (BMG) à mentor de marché gestionnaire (MMG) et ceux qui atteignent ces rangs pour la première fois aux É.-U. et au Canada et n'ont jamais assisté à l'Expérience pour nouveaux leaders sont admissibles à y participer.

Q : COMMENT PUIS-JE ME QUALIFIER POUR PARTICIPER À L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS?

R : Les partenaires de marché qui atteignent le rang de bâtisseur de marché gestionnaire (BMG) à mentor de marché gestionnaire (MMG) pour la première fois pendant la période de qualification doivent satisfaire aux critères suivants :

- Ils doivent être payés à leur nouveau titre de carrière selon le tableau ci-dessous
- Ils doivent bâtir 3 blocs** cumulativement pendant la période de qualification de six mois

Nouveaux BMG à MMG en janvier 2023	Maintenez ce rang payé pendant 3 mois additionnels au cours des 5 mois restant de la période de qualification (de févr. à juin) + bâtissez 3 blocs
Nouveaux BMG à MMG en février 2023	Maintenez ce rang payé pendant 3 mois additionnels au cours des 4 mois restant de la période de qualification (de mars à juin) + bâtissez 3 blocs
Nouveaux BMG à MMG en mars 2023	Maintenez ce rang payé pendant 2 mois additionnels au cours des 3 mois restant de la période de qualification (d'avril à juin)
Nouveaux BMG à MMG en avril 2023	Maintenez ce rang payé pendant 1 mois additionnel au cours des 2 mois restant de la période de qualification (de mai à juin)
Nouveaux BMG à MMG en mai 2023	Maintenez ce rang payé jusqu'à la fin de juin + bâtissez 3 blocs

*Pour être admissible, vous ne pouvez pas déjà avoir participé à l'Expérience pour nouveaux leaders.

**Les VIP que vous avez inscrits doivent avoir une commande Flexship active jusqu'au 15e jour du mois suivant leur mois d'inscription pour faire partie de votre bloc.

**Les partenaires de marché doivent s'inscrire avec un ensemble de produits pour faire partie d'un bloc.

Q : SI J'AI LE TITRE DE CARRIÈRE DE BMG À MMG AU DÉBUT DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION, ENSUITE JE SUIS RECLASSÉ(E) À UN TITRE DE CARRIÈRE INFÉRIEUR PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION, SUIS-JE ADMISSIBLE À PARTICIPER À L'ÉVÈNEMENT?

R : Non. Vous devez satisfaire aux exigences de qualification listés pour votre titre de carrière en date du 1er janvier 2023.

Q : SI J'AI ÉTÉ RECLASSÉ(E) À UN RANG INFÉRIEUR PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION ENSUITE J'ATTEINS UN NOUVEAU RANG POUR LA PREMIÈRE FOIS, EST-CE QUE JE SUIS-JE ADMISSIBLE À PARTICIPER À L'ÉVÈNEMENT?

R : Vous devrez atteindre un titre de carrière pour la première fois qui est supérieur à votre titre de carrière du 1er janvier 2023 et satisfaire aux critères de qualification selon le tableau ci-dessus.

Q : ET SI JE MONTE DE PLUS D'UN RANG PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION?

R : Vous devrez être payé au premier rang que vous avez atteint selon le tableau ci-dessus.

Par exemple : si vous avez le titre de carrière de BMG le 1er janvier 2023, ensuite vous montez en rang pour devenir MMG en avril 2023, vous devrez maintenir le rang payé de BMG 3 des 4 derniers mois de la période de qualification (mars et juin) et bâtir 3 blocs*** pour vous qualifier.

Q : SI J'AI LE TITRE DE CARRIÈRE DE DEA OU UN RANG SUPÉRIEUR, ENSUITE JE SUIS RECLASSÉ(E) AU RANG DE BMG À MMG PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION ET JE SATISFAIS AUX EXIGENCES DE MON RANG INFÉRIEUR, SUIS-JE ADMISSIBLE À Y PARTICIPER?

R : Non. L'Expérience pour nouveaux leaders est seulement pour les personnes qui ont atteint le rang de BMG à MMG pour la première fois.

Q : ET SI J'ATTEINS LE RANG DE DEA OU UN RANG SUPÉRIEUR PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION?

R : Si vous devenez un nouveau directeur en atteignant le rang de DEA ou un rang supérieur, félicitations! Vous avez maintenant la possibilité de vous qualifier pour des occasions et des voyages exclusifs. Cependant, vous ne serez plus admissible pour participer à l'Expérience pour nouveaux leaders.

Q : QUAND EST-CE QUE JE SAURAI SI JE ME SUIS QUALIFIÉ(E), ET QUE DOIS-JE FAIRE POUR CONFIRMER MA PARTICIPATION?

R : Les invitations seront envoyées par groupe. Si vous vous qualifiez en mai, vous recevrez votre invitation après la fin de la période des commissions (le 15 mai). Les autres recevront leur invitation une fois la période de qualification terminée, pendant la dernière semaine de juin.

Cette invitation comprendra des renseignements concernant votre vol et des instructions pour vos prochaines étapes. Des frais de 150 \$ (US) s'appliqueront au moment de l'inscription pour réserver votre place. Ces frais sont non remboursables. Tous les PM doivent être en règle (en conformité) avec la compagnie.

Q : À QUOI POUVONS-NOUS ATTENDRE PENDANT L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS?

R : Les partenaires de marché peuvent s'attendre à une journée et demie de formation exclusive avec des leaders sur le terrain, des membres du siège social et Todd Duncan, expert en matière de ventes et de confiance, ainsi qu'une visite guidée des installations de MONAT.

Q : EST-CE QUE MON PARTENAIRE OU CONJOINT PEUT M'ACCOMPAGNER?

R : Oui. Oui, cependant votre invité devra couvrir le coût de son billet d'avion et payer des frais d'inscription de 150 \$ (US). Votre invité ne peut pas être un autre partenaire de marché.

Q : QU'EST-CE QUI EST INCLUS DANS L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS?

R : Les personnes qui se qualifient profiteront d'un billet d'avion aller-retour à Miami, en Floride, à partir de l'aéroport le plus près de chez elles, de certains repas et de deux nuits à l'hôtel.

Q : SI JE ME SUIS QUALIFIÉ(E) POUR PARTICIPER À L'EXPÉRIENCE POUR NOUVEAUX LEADERS EN JANVIER OU JUILLET 2022, SUIS-JE ADMISSIBLE À PARTICIPER À CETTE ÉDITION?

R :

- Si vous avez participé au voyage en janvier ou juillet 2022, vous n'êtes pas admissible à participer à cet événement. Les partenaires de marché peuvent seulement participer à l'Expérience pour nouveaux leaders une fois.
- Si vous n'avez pas participé au voyage en janvier ou juillet 2022, vous êtes admissible à condition d'avoir satisfait à tous les critères décrits ci-dessus.

Q : SI JE ME SUIS QUALIFIÉ(E) POUR PARTICIPER AU VOYAGE MAIS IL M'EST IMPOSSIBLE D'Y ASSISTER, EST-CE QUE J'AURAI L'OPTION DE CHOISIR UNE RÉCOMPENSE EN ARGENT?

R : Non, les personnes qui choisissent de ne pas y participer n'auront pas l'option de choisir une récompense en argent.

Q : Y AURA-T-IL DES INTERPRÈTES SUR PLACE POUR LES GENS QUI NE PARLENT PAS L'ANGLAIS?

R : Oui. L'interprétation simultanée vers le français et l'espagnol sera offerte sur place.

Q : ET SI J'AI SATISFAIT AUX EXIGENCES DE QUALIFICATION MAIS JE N'AI PAS REÇU MON INVITATION PAR COURRIEL?

R : Si vous vous êtes qualifié(e) pour le voyage mais vous n'avez pas reçu votre invitation par courriel, veuillez contacter le Service à la clientèle de MONAT, au 833-750-4881, ou par courriel à Canadamonatsupport@monatglobal.com (français - monatsupportfr@monatglobal.com). Le Service à la clientèle en anglais est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 23 h, et le samedi et le dimanche, de 8 h à 17 h, HE. Le Service à la clientèle en français est ouvert du lundi au samedi, de 8 h à 17 h, HE.

Veuillez noter que la qualification pour le voyage est sujette à un examen de conformité pour prévenir l'achat de primes et la manipulation des promotions. Tout achat ou inscription qui ne respecte pas les politiques et procédures de MONAT sera inadmissible et les primes ne seront pas payées. De plus, toute violation des Politiques et procédures de MONAT rendrait un partenaire de marché inadmissible à participer au programme et pourrait avoir un effet immédiat sur le compte du partenaire de marché, allant jusqu'à et comprenant la suspension du compte ou la résiliation.